

Vos contacts

IFRB PAYS DE LA LOIRE
02 40 20 36 66
contact@paysdelaloire.ifrb.fr

Objectifs

Savoir monter et démonter des échafaudages fixes de pieds et roulants à cadres conformément à la notice du fabricant.

Savoir réaliser des travaux sur échafaudages fixes et roulants en sécurité.

Durée

3,00 jour(s), 21:00 heures

Coût de la formation

630€ HT Forfait/personne

Public

Personnel de l'entreprise devant monter, démonter et utiliser les échafaudages

Prérequis

Être âgé au minimum de 18 ans.
Comprendre la langue française, la lire et l'écrire.

Avoir l'aptitude médicale correspondante.

Posséder les EPI.

Effectif

8 participants maximum

Formateur

DASC Formation

Moyens pédagogiques et supports

Alternance d'apport théoriques, d'exercices et de mise en application

Programme

Les risques liés au travail en hauteur.

Les travaux en hauteur (les accidents au travail, la protection collective et individuelle).

La connaissance du matériel (terminologie, adéquation matériels).

L'analyse de notices constructeurs (plan de montage, caractéristiques techniques).

La sécurité au montage (analyse de situation, principes de préventions).

Les règles de stabilité (les ancrages, les stabilisateurs).

Utilisation en sécurité de l'échafaudage.

La manutention du matériel (les appareils de levage, les bons gestes).

Mise en application pratique sur site.

Informations complémentaires

La directive européenne 2001/45 CE transposée par le décret n°2004-924 du 1^{er} septembre 2004 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur introduit une **obligation de formation pour les personnes chargées de monter, démonter ou modifier un échafaudage**

IFRB Pays de la Loire

Zone Ar Mor, 4 Impasse Serge Reggiani - BP 60025
44801 Saint-Herblain Cedex
Tél. : 02 40 20 36 66 / Fax : 02 40 35 44 70 / contact@paysdelaloire.ifrb.fr



CONSEIL - ACCOMPAGNEMENT - FORMATION

www.ifrbpaysdelaloire.fr